

Délégation Territoriale de Meurthe-et-Moselle

Service émetteur :

Veille et sécurité sanitaires et environnementales

Affaire suivie par :

Mathieu SANGA

Courriel :

ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr

Tél : 03 57 29 02 49

La Déléguée Territoriale de Meurthe-et-Moselle

A

Monsieur le Maire

Commune de MANONCOURT-EN-VERMOIS

4 rue de la Mairie

54 210 MANONCOURT-EN-VERMOIS

Nancy, le **19 FEV. 2018**

Vos réf : Dossiers Consultation PPA

Nos réf : 2018-02134/DT 54/VSSSE

Objet : PLU de la commune de Manoncourt-en-Vermois

J'ai l'honneur d'accuser réception du courrier en date du 29 janvier 2018 concernant le dossier arrêté du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune, que le bureau d'études Espaces & Territoires nous a transmis pour avis.

Le dossier présenté n'appelle aucune remarque de la part de mes services dans le cadre des champs de compétences de l'ARS.

Docteur Eliane PIQUET

COPIE :

Espace & Territoires – 2 Place des tricoteriers 54 230 CHALIGNY